Cet enseignement accueille tous les élèves quels qu'aient été leurs parcours antérieurs (enseignement optionnel de musique en classe de seconde ou non, suivi en parallèle d'une formation musicale extérieure ou non}.

Cette spécialité apporte aux élèves une formation développant les compétences nécessaires à l'expression musicale individuelle et collective par la pratique (écoute, analyse, chant, instrument, création...) et une culture musicale et artistique mise en lien avec d'autres domaines.

Cet enseignement amène chaque élève à préciser son projet de formation supérieure en identifiant ce qu'apporte l'éducation musicale généraliste à une diversité de parcours de formation et en développant des compétences transversales nécessaires à la réussite de ses études quelle que soit l'orientation choisie.

Champs de compétences travaillées : **Projets musicaux**
Écoute / culture
Méthodologie

Champs de questionnement : **Le son, la musique, l'espace et le temps**
La musique, l'homme et la société
Culture musicale et artistique dans l'histoire et la géographie

Chaque champs de questionnement est décliné en plusieurs thématiques invitant à un travail interdisciplinaire avec les enseignements scientifiques (mathématiques, physique, numérique, sciences de la vie et de la terre) ou se tournant vers les lettres, l'histoire, la géographie, les langues étrangères ou encore les sciences économiques et sociales.

Possibilité de cumuler avec l'enseignement optionnel Participation à la chorale ou à l'orchestre

Sources : Conseil supérieur des programmes : Musique, enseignement de spécialité, cycle terminal, voie générale.